



Lou MESSAGIÉ



Juillet 92 - N° 13

BULLETIN D'INFORMATION EDITE PAR LA MUNICIPALITE DE BELCODENE

EDITORIAL

Mes chers administrés,

Voilà déjà trois années que vous m'avez renouvelé votre confiance. A mi-mandat, l'occasion nous est donnée de faire le point.

Vous trouverez dans le présent numéro le rappel de nos projets et l'état des réalisations. Le programme est déjà réalisé aux trois quarts. Le reste suivra. Dans trois ans chacun pourra juger.

L'équipe municipale que je conduis, s'était engagée sur un projet réaliste basé sur quelques principes simples :

- préserver le caractère villageois de la commune,*
- inciter à un développement progressif permettant l'assimilation des nouveaux Belcodenois,*
- gérer de façon rigoureuse pour notamment ne pas alourdir la charge fiscale de chaque foyer.*

Autrement dit, nous voulions sauvegarder les atouts de la commune : cadre de vie protégé et dimension humaine de l'agglomération.

Nous pensons en effet, que le maintien des liens sociaux n'est possible que dans les communautés de densité moyenne. Les expansions mal contrôlées isolent les personnes dans l'anonymat.

La croissance de la population, qui a été de 10 % par an environ au cours des 15 dernières années est un bon rythme qui ne doit pas être dépassé. Plus importante, elle déstabiliserait les équilibres. Plus faible, elle pénaliserait Belcodène dans ses rapports aux agglomérations limitrophes.

A l'heure où le dossier du regroupement des communes avance à marche forcée (les délais imposés obligent à des choix expéditifs et incertains) nous devons être en effet, particulièrement vigilants. Il ne faudrait pas que les considérations économiques prennent le pas sur les aspects sociaux. Le risque serait que les communautés des communes, qui seront effectives sous peu, ne deviennent des superstructures technocratiques éloignant les administrés des instances de décision.

Le Conseil Municipal est très circonspect sur l'opportunité de cette mesure qui prend à contre-pied l'esprit de la décentralisation.

Plus que jamais, la solidarité est à l'ordre du jour.

Et c'est bien par la proximité que permettent les organisations légères qu'on peut la développer.

Sous couvert de rentabilisation et d'alignement sur les découpages de nos "partenaires européens", on néglige cette priorité. On risque alors de rajouter un rouage supplémentaire au détriment de la rapidité et de la convivialité qui caractérisent les petites communautés.

Qu'on ne s'y méprenne pas : il ne s'agit pas pour nous de défendre les situations établies. Nous voulons simplement rappeler une idée de bon sens : plus le centre de décision s'éloigne, moins bien les organisations fonctionnent.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier au fur et à mesure de son avancée.

Que les beaux jours, qui ont bien tardé cette année, soient pour vous ceux de la détente et du repos. Bonnes vacances à tous.

Votre Maire
Maurice Séverin COLLOMB

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 AVRIL 1992

DELIBERATIONS

L'an mil neuf cent quatre vingt douze, le dix Avril, à dix huit heures, le Conseil Municipal de BELCODENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Maurice COLLOMB, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 02.04.1992
Présents : M. Maurice COLLOMB, Maire, MMES Henriette MARCELLIN, Anne-Marie SILVIA, MM. Nicolas BELET, Maurice BERENGER, Maurice COLLOMB, René GOFFRE, Louis LONG, Adrien MICHEL, Edmond MINIHI, Georges MONTY, Raymond MORENO, Patrick PIN, Jean SANTONI, Christian SIRGUE.

Secrétaire de Séance : Patrick PIN

Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil Municipal,
après délibération, à l'unanimité des présents,

DECIDE D'ADOPTER

LES TAUX 1992 DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE
qui se résume comme suit :

- Taxe d'habitation	13,01 %
- Taxe sur le Foncier bâti	24,70 %
- Taxe sur le Foncier non bâti	87,17 %
- Taxe Professionnelle	25,61 %

DECIDE D'ADOPTER LE BUDGET PRIMITIF 1992

qui se résume comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses	4.667.368 F
- Recettes	4.667.368 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses	2.606.368 F
- Recettes	2.606.368 F

DECIDE

De DESIGNER M. Georges MONTY, 2ème Adjoint au Maire de BELCODENE, en tant que représentant du Conseil Municipal au sein de la Commission chargée de la révision des listes électorales des propriétaires formant le collège départemental des propriétaires de parcelles boisées pour l'élection des administrateurs de centre régional de propriété forestière en 1993.

DECIDE

DE DESIGNER auprès de la commission communale chargée de la révision des listes électorales prud'hommales :

Membres titulaires :

Employeur : M. Christian SIRGUE, Conseiller Municipal, Chef d'entreprise, domicilié CD 908 à 13720 BELCODENE.

Salarié : M. Raymond MORENO, Conseiller Municipal, Salarié, domicilié Avenue des Roux à 13720 BELCODENE.

Membres suppléants :

- M. Gilbert FERRATO, Directeur d'I.M.E, domicilié à 13720 BELCODENE.

- M. Louis LONG, Conseiller Municipal, Salarié, domicilié Avenue du Garlaban à 13720 BELCODENE.

D'ADOPTER le programme d'Electrification Rurale 1992 :

- Quartier "Les Quatres Chapeaux"
- Quartier "La Pomme"
- Quartier de "La Mairie"
- Centre du Village
- Poste "BELCODENE"

Montant T.T.C. de l'inscription demandée au titre du programme 1992 d'Electrification Rurale ...850.000 F

DECIDE

De l'attribution des subventions 1992, aux organismes suivants :

- Tennis Club de la Bouilladisse	500 F
- Ecole de musique de la Bouilladisse	500 F
- Ass. Amis Bibliothèque Centrale de Prêt	500 F
- Union Départementale Sapeurs Pompiers	500 F
- Amicale de la Bouilladisse	500 F
- Groupement de Lutte contre la Grêle	150 F
- Entraide des Bouches-du-Rhône	300 F
- Prévention Routière	750 F
- Section Entraide de Belcodène	1.500 F
- Société de Chasse de Belcodène	1.500 F
- Mutuelle Générale de Roquevaire	1.500 F
- Association Comité Feux et Forêts	1.500 F
- Association des Anciens du Village	5.000 F
- A.S.C.B.	6.000 F
- C.O.S. Personnel Mairie de Belcodène	36.000 F
- Association pour l'éveil musical	26.500 F
- Comité des Fêtes	20.000 F
- C.C.A.S.	40.000 F
- Coopérative Scolaire	27.000 F

DECIDE

De l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'année 1992 aux organismes suivants :

- Association Comité Feux et Forêts	3.800 F
- Association pour l'Eveil Musical (Fête de la Musique)	25.000 F

Sollicite le concours de la Direction Départementale de l'Equipeement des Bouches-du-Rhône pour assurer l'étude et la direction des travaux nécessaires à la réalisation de l'ouvrage :

- Electricité Rurale Prog. 1990 ,
Quartier le Molestre/Puits de Buisson

DECIDE

De solliciter auprès de M. le Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, une subvention concernant :

- Les acquisitions de véhicules :	
. Renault 4 L	33.172 F
. Renault camion benne	128.000 F

DECIDE

De solliciter auprès de M. le Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, une subvention concernant :

- Les Travaux de Bâtiments :
 - . Maison du Temps Libre96.155 F
 - . Mairie23.191 F

DECIDE

De solliciter auprès de M. le Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, une subvention concernant les acquisitions suivantes :

- Informatisation des Services de la Mairie de Belcodène
 - . Matériel Informatique60.730 F
 - . Logiciels36.910 F
 - . Etude7.500 F
 - . Mobilier Informatique4.317 F

DECIDE

D'APPROUVER la convention à intervenir entre :

- L'OFFICE NATIONAL DES FORETS
- MME JOSETTE MAVRIS-IMBERT
- LA COMMUNE DE BELCODENE

relative au renouvellement d'une autorisation de passage d'une canalisation d'eau en forêt communale.

DECIDE

De solliciter auprès de M. le Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, une subvention concernant les travaux de voirie communale suivants :

- . Aménagement des chemins communaux...110.834 F
- . Création d'un parking & d'un pluvial94.747 F
- . Création d'un jardin d'enfants,
Réalisation d'un parking attenant avec
création d'une piste de vélo-cross,
plantations, éclairage466.737 F
- . Création de chemins communaux,
création du chemin de Cros de Claudas.....306.400 F

SEANCE DU 27 MAI 1992

*Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil Municipal,*

Considérant qu'il convient d'accueillir les enfants de la Commune durant les vacances scolaires et d'assurer leur encadrement et l'animation d'activités,

DECIDE

De créer un CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT sur la Commune de BELCODENE.

La participation financière des parents est fixée pour la période JUILLET & AOUT 1992 à 45 Francs par enfants accueilli au C.L.S.H.

Les modalités de gestion feront l'objet d'une délibération ultérieure.

DECIDE

D'APPROUVER la Convention à intervenir entre la Commune de BELCODENE et FRANCE-TELECOM relative aux conditions d'installation, de la mise en service, d'exploitation et d'entretien d'une station relais de radiocommunication avec les mobiles, sur un terrain communale sis au lieu-dit l'Appailladou, cadastré section B, N° 844.

NUMEROS UTILES

URGENCES

Pompiers.....	18
Gendarmerie.....	17
Gendarmerie Gréasque.....	42.58.80.02
Centre Anti-Poison.....	91.75.25.25
Service Urgence Main.....	91.92.10.18
Médecins de Garde Week-End.....	42.58.66.66
S.O.S. Vétérinaire (de 20 h à 7 h 00).....	91.54.00.58

PHARMACIES DE GARDE

⇨ **JUILLET :**

19	MONVILLE - St Zacharie	Tél. : 42.72.90.01
26	MOSCA - Auriol	Tél. : 42.04.40.34

⇨ **AOUT :**

2	ROUGIER-CHEVALIER - Roquevaire	Tél. : 42.04.20.40
9	BLANCHET - Auriol	Tél. : 42.04.70.53
15	CAILLAC - La Bouilladisse	Tél. : 42.72.37.43
16	DERVAUX - Roquevaire	Tél. : 42.04.20.51
23	LA CROIX VERTE - La Destrousse	Tél. : 42.04.80.30
30	PLEIN SUD - Peypin	Tél. : 42.04.91.16

⇨ **SEPTEMBRE :**

6	JOUVE - La Bouilladisse	Tél. : 42.62.97.12
13	LA CROIX VERTE - La Destrousse	Tél. : 42.04.80.30
20	MANTEAU - Pont de l'Etoile	Tél. : 42.04.04.05
27	MONVILLE - St Zacharie	Tél. : 42.72.90.01

PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL

⇨ **CABINET MEDICAL : (42.72.53.81)**

- Mercredi après-midi : Dr MONTY
- Vendredi matin : Dr LAZARIS

⇨ **ANPE (MME TRANCHANT)**

- Le 4ème Mardi de chaque mois

⇨ **MUTUELLE DE ROQUEVAIRE**

- Tous les Jeudis à 16 heures

PERMANENCE DES ELUS

(Samedi matin en Mairie)

☐ JUILLET

18 M. GOFFRE

25 M. LONG

☐ AOUT

1 Mme MARCELLIN

8 M. MICHEL

22 M. MORENO

29 M. PIN

☐ SEPTEMBRE

5 M. SANTONI

12 Mme SILVIA

19 M. SIRGUE

26 M. BELET

LE CARNET

Mariages :

ODDES Alain et DODEUX Christine
le 27 juin 1992

CAMBIER Michel et TABONE Evelyne
le 4 juillet 1992

Décès :

GRIVOT épouse JOLY Andrée
le 25 mai 1992 à Aubagne

RIGOIRD Elie-Paul
le 21 juin 1992 à Belcodène

QU'AVONS NOUS FAIT PENDANT 3 ANS ?

Il nous a semblé nécessaire, à mi-mandat de dresser le bilan des réalisations apportées à notre village par rapport au programme que nous nous étions fixés en 1989.

Nous vous laissons juger du travail accompli, conscients cependant qu'il reste encore beaucoup à faire.

ACQUISITIONS FONCIERES

Acquisition des terrains BENEDETTO et GAUTHIER-LURTHY situés à proximité des écoles sur lesquels ont été réalisés le plateau de sport et le restaurant scolaire.

• Achat à la Société de l'Autoroute Estérel-Côte d'Azur de trois parcelles :

Section A - de 3 894 m²

Section B - de 34 753 m² Pailladou

Section C - de 18 136 m² l'Albinote

• Achat du terrain RAMPAL (en vue de l'aménagement de la Place du Cercle)

• Achat du terrain ROUBAUD (en limite de la commune de Fuveau)

Instauration d'un droit de préemption Urbain sur l'ensemble de la Commune.

Dans ce chapitre, nous regrettons que le domaine de la Galère n'ait pu être acquis au profit de la Commune.

✓ REALISATIONS

50 % de notre programme a d'ores et déjà été effectué (Aménagement du jardin d'enfants avec parking et local de rangement annexé à la salle du temps libre).

La révision actuelle du Plan d'occupation des sols devrait permettre l'acquisition de nouveaux terrains (pour le tennis municipal).

Une salle, aux anciennes écoles avait été mise à la disposition des jeunes au cours du 2e semestre 89 puis fermée suite aux dégradations constatées.

Une nouvelle expérience pourrait être tentée avec la collaboration d'un animateur afin d'encadrer notre jeunesse.

✓ TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

La prolongation du réseau du pluvial à l'entrée du village a permis, temporairement, de supprimer les nuisances malodorantes.

Le carrefour de l'église a été réaménagé durant le 1er semestre 92 et le chemin du Cros de Claudas en cours de réalisation.

Dans le cadre de la protection de la forêt, une convention Commune/Office National des Forêts a été signée pour les vingt ans à venir.

Elle prévoit :

- L'entretien des pistes de feu.
- La création et l'entretien de bandes débroussaillées.
- Des plantations et des coupes sanitaires.
- L'implantation de tables-bancs (Aires de pique-nique).

Une nouvelle borne incendie a été installée près de la décharge.

D'autre part, les moyens matériels du Comité des feux ont été renforcés par l'achat d'un véhicule 4x4 équipé de citerne et moto-pompe.

REAMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Différents projets ont été demandés à des cabinets d'architectes. Certains ont déjà été réalisés.

Nous vous les ferons découvrir prochainement.

SIGNALISATION - PROTECTION DES ENFANTS

Après recensement des besoins, nous disposons actuellement du matériel de signalisation.

Il sera bientôt mis en place sur la commune.

Un nouveau parking a été aménagé sur les drains en face de l'école.

Un abri bus sera installé pour la rentrée prochaine au Puits de Buisson.

AMENAGEMENT DU CADRE DE VIE

Il reste à faire dans ce domaine. Cependant des projets sont en cours d'élaboration par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône.

✓ CREATION ET AMELIORATION DES SERVICES

Dès Septembre 89, un nouveau poste d'instituteur a été créé avec l'ouverture de la troisième classe.

Le Restaurant scolaire (voir article) entrera en service avec le Centre Aéré dès le 13 juillet 92.

Des locaux plus grands ont été mis à la disposition de la Bibliothèque.

Enfin les plages d'ouverture au public de la Mairie et de l'Agence postale ont été accrues.

Toutes ces améliorations ont conduit la municipalité à créer 3 nouveaux emplois portant l'effectif de 7 à 10 personnes. La commune a doté le service administratif d'un matériel informatique performant qui améliorera et facilitera le travail de gestion, et équipé le gardien de police municipal d'un véhicule 4L équipé de radio.

✓ EQUIPEMENTS ELECTRIFICATION

- a) Extension du réseau B.T. Cros de Claudas
- b) Renforcement B.T Puits de Buisson, Transfo du Mollestre Transformateur
- c) Création B.T M.T Cros de Claudas II

✓ VEHICULES

Renouvellement du camion benne municipal.
Achat d'un véhicule 4x4 de lutte contre l'incendie.

✓ ACTIVITE ECONOMIQUE

L'absence de terrains adaptés à l'installation de petites entreprises, n'a pas permis de développer cet aspect autant que nous l'aurions souhaité. Les contacts sont maintenus avec les demandeurs.

La vision du POS devrait permettre de trouver des solutions. Resterait à mettre à l'étude la révision éventuelle du taux de taxe professionnelle.

✓ URBANISME

Le dossier de révision du POS a été déposé auprès des services compétents. La Commune se heurte à la position de certaines administrations qui désirent figer définitivement en inconstructible certains secteurs (Angelion, Grand Lot). La négociation risque d'être longue.

Le CAUE a été sollicité pour un projet d'embellissement du village.

R. MORENO

BILAN APRES 3 ANS DE GESTION

PROGRAMME 1989	REALISE	PROGRAMME 1989	REALISE
ACQUISITIONS FONCIERES <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la politique d'acquisitions selon le schéma municipal d'aménagement limitant la dispersion des équipements collectifs 		CREATION ET AMELIORATION DE SERVICES <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'une troisième classe • Création d'un poste d'instituteur (Septembre 89) • Création d'un ou deux postes d'agent des écoles maternelles • Extension du service de restauration des écoles (Septembre 89) • Mise à l'étude de la desserte de Belcodène par ligne de bus régulière • Amélioration des services sociaux <ul style="list-style-type: none"> - livraison pharmacie par le personnel communal - accompagnements - diversification des aides aux clubs et associations de Belcodène • Extension de la bibliothèque • Création d'un bulletin municipal 	
REALISATIONS <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'une aire de jeux, de plein air et de loisirs • Création en priorité d'une salle de jeunes • Terrain de tennis municipal • Local de rangement pour le Club du 3e âge, annexé à la salle du Temps Libre 			
TRAVAUX ET AMENAGEMENTS <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du carrefour de l'église • Revêtement de la route d'accès au village • Réalisation d'un pluviail (éponge) à l'entrée du village • Réaménagement de la décharge (protection des abords et mur végétal) • Débroussaillage des zones à risques • Entretien des routes du feu • Reboisement du communal • Réhabilitation du 1e étage de la mairie • Amélioration de la signalisation • Aménagement ou réfection des chemins communaux • Amélioration du cadre <ul style="list-style-type: none"> - plantations diverses - aires de repos • Protection des enfants aux abords de l'école 		EQUIPEMENT <ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement du matériel amorti et prévision d'extension de l'équipement de lutte contre l'incendie • Rénovation et extension de l'éclairage public • Renforcement du réseau EDF 	
		ACTIVITE ECONOMIQUE <ul style="list-style-type: none"> • Incitation à l'installation d'entreprises non polluantes • Prolongement des études en cours 	
		URBANISME <ul style="list-style-type: none"> • Mise en révision du P.O.S dès que possible • Refus de l'habitat collectif (immeubles) • Réhabilitation du centre du village 	
		OUVERTURE SUR L'EUROPE POUR NOS ENFANTS <ul style="list-style-type: none"> • Jumelage avec un village étranger 	

✓ LE CENTRE DE LOISIRS

Depuis le 13 juillet, le Centre de Loisirs (encore dénommé Centre aéré) fonctionne.

Le Conseil Municipal a considéré en effet comme prioritaire une opération qui permet aux enfants du village de passer d'agréables vacances. Parallèlement, il répond à un souci constant des familles : une prise en charge de qualité en dehors des périodes scolaires.

Le dossier a été mené bon train. C'est cinq mois seulement après le premier sondage que le centre de loisirs a ouvert ses portes.

Pour sa première année de fonctionnement, sa gestion a été confiée aux FRANCAS, Association des plus expérimentée sur le plan de l'organisation et de l'animation.

Situation rare, l'ouverture s'est faite dans des locaux neufs : ceux du tout nouveau restaurant scolaire. En outre, l'environnement immédiat (anciennes écoles, terrains de sport, aire de jeu) est tout à fait bien adapté. Cette création correspondait à l'évidence à un besoin puisque dès l'ouverture, les inscriptions concernaient une vingtaine d'enfants.

La restauration est assurée par le traiteur qui fournit les repas à l'école durant l'année scolaire.

Le projet éducatif est évidemment orienté sur les loisirs, mais aussi sur la découverte de l'environnement, la culture, la sensibilisation à la vie sociale.

Ultérieurement, sera étudiée la possibilité d'ouverture les mercredis et lors des autres vacances scolaires.

Le budget de fonctionnement (coût de la prestation de service des FRANCAS) est de 102 000 francs.

Pour une participation d'une vingtaine d'enfants pour 35 jours, la quote-part versée par les familles est de l'ordre de 30 000 F.

Le financement de la commune est donc de 100 F par jour et par enfant.

Il s'agit d'un budget important, mais la municipalité a considéré que le service rendu méritait cet effort.

A la fin de l'été, un premier bilan sera fait avec les familles et les animateurs. Il nous permettra de valider ou non l'expérience et d'améliorer en conséquence les projets.

Commission Centre Aéré

✓ NAISSANCE D'UN RESTAURANT SCOLAIRE

Après l'extension de l'école, avec sa nouvelle classe enfantine, il fallut se rendre à l'évidence ; la cantine devenait trop petite pour accueillir tous ces petits affamés en même temps. Il fut créé deux services. Mais voilà ! qui va profiter de la récréation pendant que l'autre déjeune ? et surtout qui va déjeuner le premier afin de profiter d'une longue récréation ? Devant cette situation cornélienne, le Conseil Municipal se pencha et après quelques débats, quelques réunions et des projets, il fut décidé que tout le monde mangerait en même temps et jouerait de même dans le nouveau restaurant scolaire assez vaste pour accepter tous les estomacs en un seul repas.

Là, surgit un autre problème. Faut-il créer un restaurant avec cuisine et cuisinier, ou faut-il continuer à se faire porter les repas ? Après quelques études dans les communes voisines, quelques statistiques et calculs financiers, il est apparu plus sage de continuer dans la voie existante. Mais dans dix ans ou plus ? Pour éviter le doute, la cuisine sera assez vaste pour être équipée de tous les ustensiles utiles à la préparation des repas. On n'est jamais assez prévoyants !

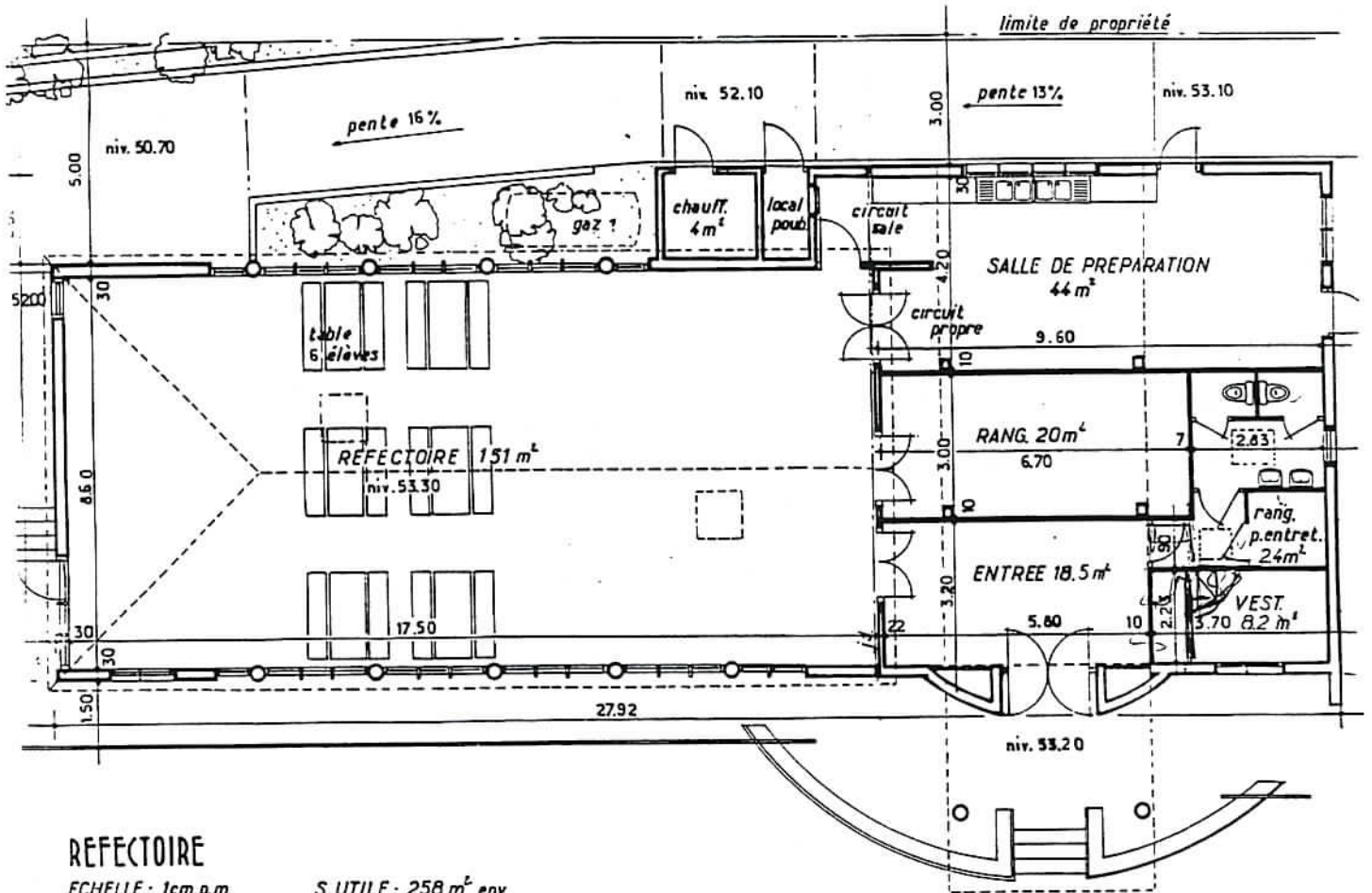
C'est ainsi que naquit à Belcodène le restaurant scolaire que chacun pourra sans doute visiter à l'occasion de son inauguration à la prochaine rentrée.

La croissance fut sans problème. Forcément à la campagne. On gratte la terre, on coule du béton, on quille les agglos, on bouche les manques avec des fenêtres, on pose quelques tuiles, une barrière par ci, un escalier par là, il est sorti de terre !

Pour faire bonne mesure, quelques "mètres" de câbles, des tuyaux et pour la beauté des yeux quelques peintures de chatoyantes couleurs. Tous les jeudis à 14 heures 30, pendant huit mois, tous ses parents (architectes, conducteurs de travaux, conseillers municipaux) se sont penchés sur lui pour surveiller sa croissance, prendre son pouls, vérifier ses artères, etc...

Maintenant, il est là, tout fier d'exister et c'est la larme à l'oeil que ses "parents" lui ont dit : Maintenant tu es prêt, en septembre, tu feras la rentrée avec tous les enfants.

Edmond MINIHI



REFECTOIRE

ECHELLE: 1cm.p.m.
LE: 08.01.91

S. UTILE: 258 m² env.

LA VIE COMMUNALE

ASSOCIATION DES ANCIENS

Comme tout un chacun, le Club va partir en vacances du 2 juillet au 10 septembre.

Des vacances bien méritées car notre année a été remplie de fêtes, sorties, repas, etc...

Nous étions, la dernière fois que nous communiquions avec vous à la fin du mois de février, en préparation d'une sortie à Jénerargues et d'un thé dansant costumé.

Le Jeudi 19 Mars : Nous attendaient au restaurant, des cotillons, mimosas, danses, bonne humeur.

Le matin un arrêt au Musée du Santon nous montrait les beautés de la Provence, ces coutumes, les méthodes artisanales des différents corps de métiers, les activités simples mais si riches qui se pratiquaient autour du centre du village... Bref un aperçu complet de notre belle région.

Le Jeudi 2 Avril arriva : Thé dansant costumé, avec pour Belcodène la grande joie d'accueillir les Clubs de Mimet et d'Auriol, 150 personnes invitées, 100 déguisements les uns plus beaux que les autres, des crêpes, des oreillettes, de la glace, des cotillons à profusion, une cascade de bonheur et de joie.

Des récompenses étaient distribuées, mais pour nous la palme revenait à un couple de "papi et mamie en tenue de nuit". Très applaudi, ce couple était ravi d'avoir ressorti des armoires, les vieilles chemises de nuit de leurs parents et peut être même, de leurs grands-parents. Satisfait, heureux, tout ce monde bigarré était triste de devoir nous quitter après cet après-midi si bien rempli et si gai.

Le Jeudi 16 Avril : Notre sortie nous menait à Velleron, avec au programme un arrêt à l'Isle/S/Sorgue pour chiner dans le marché à la brocante, à Carpentras pour les plus gourmands avec visite d'une confiserie artisanale de berlingots, et l'après-midi, visite d'une parfumerie où chacun a découvert son parfum s'associant avec son caractère. Très enrichissant !!! Un retour très parfumé après une journée riche en découvertes.

Le 21 Mai : Le repas se déroulait chez nous à Belcodène. Réunion intime pour fêter nos mères. Paëlla au menu, bon dessert, rose aux mamans, danses. Tout était réuni pour une journée réussie.

Le Vendredi 5 Juin : Bal des fleurs à Peypin. Le comité d'entraide de Peypin réunissait 400 personnes sous un chapiteau pour célébrer leur fête votive. Des milliers de fleurs en papier étaient confectionnées par les différents clubs, et cet après-midi là, malgré un temps incertain, une ambiance certaine régnait sous le chapiteau au son de l'orchestre peypinois "Rendez-vous". Notre dernière escale pour cette saison, sera les goudes... Visite de la rade en agnoscope, si la météo le permet, sinon sera prévue la visite de l'aquarium...

Ah ! j'oubliais... quatre personnes de notre club se sont échappées pour un voyage de 8 jours à travers l'Alsace, qu'en ont-elles pensée ? Devinez... Ravies, enchantées, non...enthousiasmées !!

Alors on s'ennuie chez nous ... non ... Méritons-nous des vacances ... oui !

A BIENTOT pour la reprise.

L'A.S.C. BELCODÈNE

VOUS PROPOSE...

✓ CULTURE

Le mercredi 23 septembre 1992, visite guidée du Centre d'Etudes Nucléaires de Cadarache.
Repas (45 F) au restaurant du Centre.

Les personnes (adultes de préférence) intéressées sont priées de se faire connaître auprès de :

Georges ESTIENNE ou Anne-Marie SILVIA.

Le groupe sera composé de 20 personnes maximum.
Départ en voiture de Belcodène, le matin.

✓ MUSIQUE

Vous habitez à Belcodène, vous jouez ou souhaiteriez jouer d'un instrument de musique, et vous aimeriez créer une fanfare...

Nous aussi !! alors faites le savoir à :

Georges ESTIENNE ou à Jean HAAS au plus tôt.

✓ SPORT

"GYM JAZZ" dès octobre avec SYLVIE.

Monitrice au gymnase de Fuveau, Sylvie sera à Belcodène les lundi et jeudi (Salle du Temps Libre) de 18 H 30 à 20 H.

Pour les jeunes à partir de 15-16 ans, elle est disposée à venir le mercredi après-midi.

Si cela vous intéresse, profitez de la semaine "portes-ouvertes" qui aura lieu dès la rentrée.

Pour tous renseignements ou suggestions contactez :
Anne-Marie SILVIA responsable Section Gym.

Bonnes Vacances, et à la rentrée !!...

ET SI NOUS PARLIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

○ Historique

De 1984 à 1990, la bibliothèque se trouvait dans la petite salle annexe à la chapelle mise, gentiment, à notre disposition par le curé de la paroisse.

A partir de Novembre 1990, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal nous ont prêté une salle, des anciennes écoles, repeinte à neuf. La Bibliothèque Centrale des Prêts nous a meublé, et ainsi nous avons pu installer tous nos livres dans une salle claire et propre. L'hiver il y fait froid, l'été trop chaud, mais seules les bibliothécaires en souffrent, alors...

En juillet 1991, la mairie nous a doté d'un nouvel ordinateur plus performant (Voir par ailleurs : "INTEL 286..."). Pour nous les bibliothécaires, depuis un an, nous saisissons les références des livres et nous n'avons pas encore fini. Il faut dire que, pendant les heures d'ouverture, nous avons beaucoup de lecteurs et nous voulons toujours être à leur disposition pour les conseiller. De plus, étant bénévoles nous faisons cela en dehors de nos heures de travail, ce qui nous limite dans le temps passé pour la saisie des livres.

Mais grâce à cette informatisation nous pouvons vous dire si nous avons tel titre, les livres de tel auteur qui sont disponibles, le nombre d'adhérents, tous les livres que vous avez déjà lus, et ceux que vous n'avez pas encore rendus, le nombre de livres prêtés dans le mois ou dans l'année, ainsi de suite.

Malheureusement, cet appareil est précieux mais relativement fragile, aussi faut-il penser à préserver sa mécanique et ne pas lui faire subir de mauvais traitements tel que les vibrations dues à des chutes ou des courses provoquées par les judokas dans la salle voisine. En effet, le plancher étant très souple, les vibrations se répercutent d'une pièce à l'autre.

Rappelons à cette occasion que la lecture a besoin de **silence** et de **calme**...

Quels sont nos projets actuels :

- augmenter le nombre d'ouvrages divers,
- avoir des expositions sur un thème donné,
- et utiliser la seconde salle pour que les enfants de l'école puissent avoir un atelier de lecture et découvrir les expositions.

○ Statistiques :

A ce jour nous possédons 3220 livres répartis ainsi :
- 2510 livres obtenus grâce aux subventions de la mairie, et aux dons de plusieurs personnes.
- 600 livres prêtés par la B.C.P., dont 200 renouvelables tous les six mois.
- 110 livres donnés par la B.C.P, à titre permanent.

Il y a 927 romans adultes, 947 documentaires adultes, 200 romans jeunes, 316 romans enfants, 250 documentaires enfants, 240 contes et albums, 151 bandes dessinées et des revues comme :

- Sciences et Vie (reportages à thèmes scientifiques),
- Terre sauvage (articles sur les animaux sauvages),
- 30 millions d'amis (reportages sur les animaux domestiques),
- Vocabulaire (journal en anglais pour les jeunes), et
- Rustica (Revue des plantes et jardins).

Le nombre de famille inscrites à la bibliothèque est de 80. En 1991, 3000 livres ont été empruntés. Au 30 juin de cette année le nombre de retraits est déjà de 1993. Pour les enfants de l'école nous avons eu 1162 livres lus pendant l'année scolaire 1991-1992.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, et nous montrent l'intérêt des Belcodénois à la lecture.

○ Quelques conseils pratiques :

1) Les permanences

Elles se tiennent :

- le mercredi de 17 h 30 à 19 h
(toute l'année)
- le vendredi de 17 h 30 à 20 h
(les mois de juillet et août seulement)
- ou le samedi de 11 h à 12 h 30
(pendant toute la période scolaire)
- le lundi de 9 h à 12 h
(pour l'école uniquement)

2) La cotisation

Elle est de l'ordre de 30 F pour toute la famille et pour l'année. Attention, les jeunes de moins de 18 ans ne payent pas et les personnes du 3ème âge bénéficient d'un tarif réduit.

3) Les responsables

Elles sont toujours disponibles pour vous aider lors des permanences. Il s'agit de :

Catherine BOINET
Marie-José DARBOT
Marie-Claude LIMOUZY et
Christine MAIGRET qui a bien gentiment
remplacé Mireille PORCEL

✓ Les dernières acquisitions :

Pour nous faire rêver :

- Helvétie, de M. Denuzière
- La Dame aux Dragons, de Anne Mac Caffrey
- Quelque part, tout près du coeur de l'amour, de C. Courchay
- La chute du British Museum, de D. Lodge
- Les chemins de Katmandou, de R. Barjavel
- Hook ou la revanche du capitaine Crochet, de T. Brooks.

Pour nous faire voyager :

- Polynésie : mosaïque de Paradis, de J. et R. Seitre
- Amoureux de la terre, d'Antoine
- Antilles et Caraïbes, Canada, Egypte, ...

Pour devenir des artistes :

- La peinture française, de R. Ergmann
- La sculpture
- L'architecture
- Le dictionnaire de la musique
- Maquillage de fantaisie, d'Y. Nadelug.

En conclusion, MERCI de venir nous voir souvent, car il nous est très réconfortant de partager, avec vous, notre plaisir de la lecture.

Les bibliothécaires.

INTEL 286 EST ARRIVE A LA BIBLIOTHEQUE

Inutile de vous précipiter. Il ne s'agit ni du dernier roman d'un agent secret au numéro de code qui dépasse la centaine, ni du nième épisode d'une grande saga. INTEL 286 est plus simplement le nom de la puce électronique qui anime le micro-ordinateur dont la Mairie de Belcodène a doté la Bibliothèque. Grâce à un logiciel développé spécialement pour l'occasion par un lecteur passionné d'informatique, les charmantes bibliothécaires (mais oui !!) seront mieux outillées pour

gérer les 3220 ouvrages et 200 abonnés, pour vous conseiller, pour faire des choix lors des acquisitions et pour éditer des listes de titres. Mais attention, la petite puce vous rappellera à l'ordre (gentiment, parce qu'elle est bien dressée) lorsque vous oublierez de ramener un livre.

La petite merveille est visible pendant l'été le mercredi de 17 h 30 à 19 h, et le vendredi de 17 h 30 à 20 h.

J.L.

Lou Messagié à 3 ans d'existence et 12 numéros déjà parus. Ces deux chiffres pourraient être considéré comme un exploit puisque c'est la première fois que le Bulletin d'information communal a une durée de vie aussi longue.

Nous n'en sommes tout de même pas totalement satisfaits et nous souhaiterions profiter des 3 ans qui restent pour améliorer la présentation, l'information, le nombre de parution et surtout créer autour de ce journal un environnement travail qui soit suffisamment durand et imaginaire pour qu'il devienne la drogue des Belcodénoises et Belcodénois.

Pour ce faire, notre bonne volonté ne suffit pas, nous avons besoin d'aide. Toutes les personnes intéressées par la vie du village, par son environnement, par son passé ou son avenir peuvent nous apporter matière à intéresser l'ensemble.

Les jeunes comme les anciens peuvent, malgré leurs préoccupations différentes, être des témoins pertinents du "Vivre à Belcodène".

La dynamique d'une commune passe par une communication saine et une information impartiale. Beaucoup de progrès ont déjà été faits, nous pouvons et devons mieux faire. Avec la participation de toutes celles et tous ceux qui ont cette même ambition nous atteindrons ce but.

Quelques personnes nous ont déjà rejoint et nous les en remercions.

Il s'agit de Marie-Claude LIMOUZY, Christine MAIGRET, Edmond MINIHI, Raymond MORENO.

Vous aussi soyez concerné, n'hésitez pas à nous contacter : N. BELET, C. SIRGUE

INFORMATIONS REGIONALES

Groupe 4 - Centrale thermique des H.B.C.M.

Où en est-on ? Après près de 20 réunions diverses entrevues et actions de Mai 1990 à Juin 1992.

Il semblerait que les travaux de sa construction commencent à l'automne. Le Permis de démolition des groupes 1, 2 et 3 de la Centrale actuelle est déposé, sur leur emplacement sera construit le nouveau groupe.

Il semble qu'est seule, en lice, l'entreprise Stein ; l'entreprise C.N.I.M. également intéressée s'étant retirée !!!

Un Comité de sous-traitance est créé pour veiller à l'obtention de travaux aux entreprises locales et régionales. Il comprend un représentant des C.D.F, E.D.F, de Stein Industrie, de la Chambre Syndicale du Bâtiment, etc...

Pour faire fonctionner la Centrale, 2000 tonnes sont nécessaires. Les Houillères en extraient 1600 tonnes. Pour arriver à combler la différence il faudrait embaucher de nouveaux mineurs.

La direction des Houillères ne semble pas s'orienter vers cette solution.

Va-t-elle s'orienter vers l'achat de charbon à l'étranger ? Un comble ?

La dernière réunion a eu lieu à Gardanne le lundi 29 juin 1992 y assistaient Adrien Michel et René Goffre représentant le Maire et le Conseil Municipal.

René GOFFRE

ON NOUS COMMUNIQUE

Les Bouches-du-Rhône sont largement déficitaires en transport en commun. Chaque année la circulation routière et autoroutière s'aggrave, asphyxiant les villes, générant un gâchis financier et écologique considérables.

Chaque jour, plusieurs dizaines de milliers de personnes se déplacent entre Aix et Marseille, Marseille et Marignane, Vitrolles et Aix... Pourtant ce triangle très fortement urbanisé qui compte les deux plus grandes villes du département (dont la troisième de France !), un aéroport, plusieurs zones commerciales et industrielles de première importance, ne jouit d'aucun réseau de transport en commun digne de ce nom.

La voie S.N.C.F. Aix-Marseille est une voie unique non électrifiée (les croisements de trains doivent se faire dans les gares), la fréquence des trains est insuffisante, le personnel des gares a été réduit voire supprimé et remplacé par des distributeurs de billets qui ne rendent pas la monnaie, Plan-de-Campagne pas plus que la zone commerciale de Vitrolles ou l'aéroport de Marignane ne sont desservis.

Nous vivons en plein anachronisme. Pourtant des solutions existent, des projets ont été élaborés par la S.N.C.F., le Conseil Général des Bouches-du-Rhône. Il s'agit de mettre en place un moyen de transport moderne, rapide qui peut s'apparenter au R.T.R. de la région parisienne.

Celui-ci desservirait les grandes métropoles, les zones commerciales, les zones d'emploi ainsi que les villes mal desservies actuellement par la S.N.C.F. et dont la population n'a pourtant cessé de croître ces dernières années (certaines ont plus que doublé leur population d'un recensement à l'autre) au détriment de Marseille intra-muros.

Le projet R.T.R. est réalisable, il convient de le réactualiser. Dès le début le Conseil Général des Bouches-du-Rhône a fait connaître son approbation à ce projet. La région PACA, bien qu'ayant la compétence sur les transports régionaux, n'a toujours pas pris position sur ce projet.

Voici donc plus de 10 ans que ce projet dort, faute de volonté politique. Pendant ce temps, malgré la multiplication des autoroutes, la circulation automobile devient de plus en plus difficile.

Cette situation a conduit à la création de l'association R.T.R. 13. Les villes de Cabriès, Fuveau, Gréasque, Belcodène, Mimet, Gardanne, Marignane, Vitrolles, Les

Pennes-Mirabeau, Marseille ainsi que l'Union Départementale CFDT, sont représentées au Conseil d'Administration. Les Villes d'Aix-en-Provence et de Septèmes-les-Vallons ont par ailleurs fait connaître leur intérêt au projet R.T.R. Des particuliers des villes concernées, ainsi que des élus du Département et de la Région ont adhéré à l'association.

L'association R.T.R. 13 a entrepris un certain nombre de démarches auprès de différentes instances. Elle a rencontré notamment Monsieur DEMARY, Directeur Régional de la S.N.C.F., les Présidents des Groupes Communiste, Socialiste et UDF au Conseil Régional.

En janvier dernier, le Président du Conseil Général a pris l'initiative d'une rencontre afin d'examiner la question des transports collectifs dans les Bouches-du-Rhône. La question du R.T.R. a notamment été évoquée.

Le préfet est en cours de concertation avec les différents partenaires afin d'apprécier la faisabilité du projet. En ce sens, l'association a été entendue par Monsieur BECKER, Directeur Régional de l'Équipement, chargé de l'instruction de ce dossier.

A l'heure du T.G.V. on nous parle de relier Marseille à Paris en 3 heures, dans le même temps où il faut 40 minutes en train - lorsqu'il n'y a pas de retard - et une heure et demie par autoroute aux heures de pointe pour relier Marseille à Aix.

Ce projet correspond réellement aux besoins et à l'intérêt des populations de notre département. Les communes, pour leur part, multiplient les efforts en matière de transports en commun, d'aménagements de parking... Ceux-ci ne doivent pas se heurter à l'inertie de la S.N.C.F. d'une part, de la Région, autorité organisatrice des transports, d'autre part.

Dès maintenant, des améliorations sensibles peuvent être apportées au réseau existant :

- par le doublement de la ligne
- par l'augmentation des fréquences
- par l'amélioration du confort
- par la mise en place de dessertes semi-directes.

La priorité aux transports en commun affirmée ici et là doit désormais entrer dans les faits. Ce dossier n'a que trop duré.

Association R.T.R. 13

HELICONS*

Amis, quel grand malheur nous tombe sur le crâne !
Figurez-vous, qu'un jour, un promoteur envieux
Du silence olympien du ciel de Marignane,
Propose à nos élus un projet merveilleux :

- Belcodène est un trou hors civilisation.
Pour lui donner la vie et ...gonfler ses finances,
Je lui offre, gratis, l'inestimable chance
D'implanter à son entrée une Hélistation.
- Hélistation ? dit l'un. Mais le chant du grillon ?
- Apprenez, cher monsieur, que nos hélicoptères
Ne sont pas des avions.

Ils ont une contrainte au plan réglementaire
Interdisant le vol dès coucher du soleil.
Le grillon chantera, le rossignol sans doute,
Et nous étoufferons le bruit de l'autoroute"

A ces mots, notre ami, en reste tout pantois.
L'avis se tient, ma foi.

Les grillons, la journée, mettront les boules Quiés
Pour conjurer le stress.

Un peu troublé, il ose : "Et combien d'appareils
Si le projet s'installe

Décolleront de jour au milieu des cigales ?

- Pas plus d'une trentaine, environ, garanti.
Week-ends compris bien sûr, (un projet bien senti
A des règles, monsieur, au plan économique.
Fi donc du bucolique !)

Voilà bien envoyé ! Les cigales, bonté,

Depuis sieur La Fontaine ne chantent que l'été.
N'allons pas ergoter pour un flop-flop d'hélice
Qui, les jours de mistral, fuiera sur Bouilladisse.
Ah quelle bonne idée ! Taxe professionnelle
Viendra abondamment remplir notre escarcelle.
Cigales et grillons ? Pourquoi pas les enfants ?

"Belcodène héliport !" s'exclame triomphant
Le promoteur content.

Las, amis, la malchance

Grimace aussi aux audacieux.

Paradoxe suprême pour un cadeau des cieux,
C'est du sol que surgit, formelle, la sentence,
Voilà les responsables de la Circulation
Routière qui, craignant par trop de distraction
Pour nombre d'usagers, emettent leur veto :
"N'allons pas perturber les gens dans leurs autos.
Le français est curieux, chacun connaît l'adage,
Et la Pomme verrait mille carambolages".

Finis le modernisme. Les rotors et turbines,
Glissant joyeusement au-dessus des trombines,
Iront voler ailleurs. D'hélicoptères, point.
Tandis que Marignane nous narguera de loin

Moralité :

Qui veut tuer son ciel, l'accuse de l'orage !
"Exit" donc l'héliportage.

Belco le Saint.

* "Instruments à vent, munis de pistons... (PL 1989)

LES FESTIVITES A BELCODENE

LE 14 JUILLET A BELCODENE

Organisées par le COMITE des FETES de BELCODENE, les fêtes du 14 juillet 1992 se sont particulièrement bien déroulées. Il faut dire que le temps s'était mis de la partie, récompensant ainsi les efforts des membres du COMITE des FETES et des autres bénévoles qui les ont assistés.

Le programme était varié à souhait pour satisfaire les Belcodénois : des concours de boules, des jeux pour les enfants, le traditionnel tournoi de foot qui pour sa deuxième édition a connu un surcroît de participants et de spectateurs avec des récompenses appréciées de tous, que Patrick PIN, le Président du COMITE des FETES a remis à chacun au cours de l'apéritif de clôture. Les challenges "jeunes" et "hommes" ont changé de main cette année, seul le challenge "féminines" a été conservé par l'équipe gagnante l'année précédente.

Le repas en plein air a également connu un très vif succès. Il a réuni cette année encore, 200 participants, autour d'une Paëlla fort copieuse et fort savoureuse, préparée et servie par un traiteur et son équipe au

grand complet derrière leurs fourneaux installés pour la circonstance sur le jeu de boules. Auparavant, la chorale de Belcodène, fort applaudie, avait animé l'apéritif d'ouverture ou Monsieur le Maire Maurice COLLOMB nous fit l'amitié de participer.

Le bal de clôture nous conduisit tard dans la nuit avec la traditionnelle retraite aux flambeaux où 80 enfants, lampions à la main ont défilé dans le village.

Tout était réuni cette année encore pour faire de ses festivités une totale réussite.

Le COMITE des FETES de BELCODENE tient à remercier tous les bénévoles qui les ont aidé à préparer et organiser cette fête ainsi que l'Épicerie BERENGER, le Bar CRILOU, la Sté AGL, la MAISON DU CADEAU de Mme Trinci à Fuveau, la Pharmacie CAILLAC, la Boulangerie LOTH, le Cabinet d'Architecture de Mr REBUFFAT à la Bouilladisse ainsi que la Municipalité de Belcodène pour les dons effectués à l'occasion de ces fêtes du 14 Juillet.

LA FETE DE LA MUSIQUE A BELCODENE

Sous d'égide de l'Association Intercommunale pour l'Eveil Musical, ce sont deux jours exceptionnels de spectacle qui ont été offerts les 20 et 21 juin aux habitants de Belcodène et à leurs voisins de Gréasque, Mimet et Saint-Savournin.

Le but recherché par les organisateurs était d'offrir le plus large éventail de spectacle ou chacun devait trouver à satisfaire ses goûts.

Préparé depuis plusieurs mois, grâce à la bienveillance de la Municipalité, par les associations locales manuellement réunies, ce 10ème anniversaire de la fête de la musique a obtenu tout le succès espéré. Le temps lui-même, en ménageant ses caprices s'est montré assez clément pour favoriser ce résultat.

Dès le samedi matin, les 250 enfants des écoles des quatre communes (sous la direction des intervenants en musique dont il convient de saluer ici les efforts) interprétèrent avec cœur et sensibilité les chansons de leur répertoire.

L'après-midi fut très classique. Ouverte par l'école de danse de Saint-Savournin dont les brillants résultats confirment la notoriété, elle se poursuivit par l'audition au piano des élèves de Madame Toche renforcés par le talentueux quatuor de guitares de Mimet.

Vinrent ensuite les 45 musiciens de l'orchestre B du conservatoire d'Aix en Provence dans un programme éclectique tout à fait adapté allant de Mozart au Tango typique en passant par Bizet ou Purcell.

La soirée, animée par le sympathique J.C. April, les frères RIOS et l'orchestre rock de Mimet, se terminera fort tard autour du feu de Jole.

Le dimanche matin tous les yeux n'étaient pas encore bien ouverts lorsque les clairons et tambours de la

fanfare des pompiers d'Auriol retentirent pour le défilé, salué comme il se doit par la population. Nous avons noté les progrès réalisés et l'excellente tenue de cette formation de jeunes qui méritent d'être cités en exemple.

Le folklore était également au rendez-vous avec le groupe de Lançon. Fifes et tambourins offrirent avec les danseurs costumés de tous les âges un véritable festival dans le plus pur style de la tradition provençale.

Les anciens de la chorale de Belcodène, également costumé pour la circonstance, apporteront enfin leur concours avant l'apéritif offert à tous les présents.

L'après-midi, c'est une note exotique tout à fait inhabituelle qui se répandit dans les rues du village, grâce aux rythmes d'un groupe de musiciens et danseurs brésiliens suivis par la prestation, fort appréciée des amateurs du quartet de Jazz de Stéphane CAPLAIN.

Les dynamiques groupes locaux prirent ensuite la relève pour la soirée et exercèrent leurs talents dans une percutante animation clôturée par un concours de danses au cours duquel valseurs, rockeurs et rappeurs endiablés rivalisèrent et les meilleurs reçurent des récompenses bien méritées.

S'il nous fallait tirer une conclusion, nous dirions que la musique sous toutes ses formes et dans tous ses genres est l'un des trop rares moyens d'expression qui rassemble et que le développement de sa pratique apparaît, dans une société qui se cherche, de plus en plus indispensable.

Puissent ces deux jours, pas comme les autres à Belcodène, y avoir contribué.



L'équipe gagnante "hommes" millésime 92



Tu la vises et tu la manques...



Les 2 équipes féminines, leur entraîneur et l'arbitre de la rencontre

LES EQUIPES PARTICIPANTES



Rémise de la coupe par le Président du Comité des Fêtes à l'équipe "jeune" gagnante du trophé 92 - Guillaume, Nicolas, Didier, Mathieu, Gilles et Renaud



Une partie de l'assistance lors de l'Apéritif de clôture du tournoi de foot

LES ANCIENS SE DEGUISENT



LA FETE DE LA MUSIQUE



Ecoviers des quatre communes avec Danielle



Ensemble vocal "La Soleiada" de Belcodène



Délié de rues "Ria Manura"



Fanfare d'Auriol



Ensemble musical Belcodène



Groupe folklorique Lançon